

La relation famille, l'entretien

Agir en professionnel : œuvrer au principe de co-éducation pour la réussite de l'élève

Sommaire :

1. Les objectifs de l'entretien
 - a. Pour l'institution
 - b. Pour le professeur
 - c. Pour la famille

2. Les différents types de rencontre
 - a. Les temps ritualisés
 - b. Les temps singuliers

3. Inviter à un entretien
 - a. Les informations préalables
 - b. S'assurer d'éviter les malentendus

4. Préparer un entretien
 - a. Espace & Temps
 - b. Outils
 - c. Contenu

5. Les temps forts de l'entretien :
 - a. Ouvrir
 - b. Mener
 - c. Clore

6. Ressources

1. Les objectifs

a. Pour l'institution

- Établir un lien de qualité avec les familles ;
- créer un moment d'échange, de compréhension et de confiance ;
- impliquer les parents dans le suivi de la scolarité et l'orientation de leur enfant ;
- permettre aux parents d'exercer pleinement leurs droits.

b. Pour le professeur

- Faire connaissance avec les familles et engager un dialogue ;
- présenter les attentes et les méthodes pédagogiques ;
- faire prendre conscience de l'importance du rôle des parents dans le suivi et la réussite scolaire des enfants (suivi des devoirs, du carnet de correspondance, échanges sur la journée d'école, etc.) ;
- engager le dialogue avec les parents sur la scolarité de l'élève.

c. Pour les parents

- Faire connaissance avec le professeur ;
- s'informer sur les grandes lignes des programmes et les contenus ainsi que sur les compétences attendues ;
- avoir quelques indications sur la façon dont ils pourront suivre le travail de leur enfant et en particulier, l'utilisation des outils ;
- disposer d'un compte rendu plus détaillé sur les résultats de l'enfant, rester informés de leur évolution sur l'année ;
- communiquer oralement aux professeurs toute information concernant leur enfant ;
- s'informer sur les éventuels dispositifs d'aide et d'accompagnement ;
- informer sur les différentes voies et procédures d'orientation.

2. Les différents types de rencontre

- a. **Les temps ritualisés** : nous avons l'obligation de recevoir les familles et d'engager le dialogue sur des objets précis. Il s'agit de la réunion de rentrée, de la remise des livrets, du compte rendu d'évaluations nationales. Ce sont des moments où nous avons un objet formalisé à but informatif.
- b. **Les temps singuliers** : à la demande de l'enseignant ou de la famille, ces temps s'établissent de façon particulière pour un élève en cas de besoin. Autant que faire se peut, ne pas attendre que la situation ait atteint un point de tension important. C'est de ces entretiens en particulier que nous traitons ici.

L'introduction d'un tiers est un atout dans les situations qui pourraient devenir conflictuelles. Il peut s'agir de l'enseignant de l'année précédente, du directeur, d'un membre du rased s'il connaît l'enfant. Il permet d'éviter le risque d'un problème perçu comme inter-personnel.

3. Inviter à un entretien

a. Les informations préalables

Se renseigner auprès des collègues pour comprendre la relation du parent à l'école ? Lorsqu'il s'y présente, est-il : ouvert/fermé, à l'écoute/réticent, craintif/confiant ? Le parent a sa perception de l'Ecole, qui peut être liée à son vécu davantage qu'à une vision objective (Nous arrivons après d'autres expériences du parent quant au rapport aux professionnels de l'Ecole).

b. S'assurer d'éviter des malentendus

Quel est l'objet de l'invitation : comment formuler l'invitation et le sujet qui va être l'objet du rendez-vous (en regard du cheminement de la famille, notamment : prendre connaissance des difficultés, en prendre conscience, prendre conscience des besoins de son enfant et des réponses à élaborer, agir avec nous)

A éviter	A privilégier
Je vous recevrai le xxx à 12h.	Je vous remercie de m'indiquer le créneau qui vous conviendrait parmi les quatre : 1. le xxx à 08h15 2. le yyy à 12h15 3. le vvv à 16h15 4. le ww à 18h
Je souhaiterais vous rencontrer pour évoquer les difficultés / le comportement de votre enfant... → <i>Le parent risque de prendre d'ores et déjà une position qui ne facilitera pas l'échange par la suite (soutien inconditionnel de l'enfant dû à un sentiment d'injustice, punition lourde de l'enfant...)</i>	Je souhaiterais vous rencontrer pour évoquer les apprentissages réalisés par X et les perspectives pour les semaines à venir.
Je vous convoque à un entretien pour... → <i>L'approche « convocation » n'invite pas à un échange co-éducatif, quelle que soit la gravité du sujet à aborder</i>	

Délai de réponse : si absence de réponse, vous pouvez appeler directement la famille. Toujours utiliser le téléphone de l'école, à défaut penser à masquer son numéro personnel.

En l'absence de réponse, on peut demander l'appui du directeur et envoyer une invitation sur un courrier avec en-tête de l'école.

Quel rapport à l'écrit, à la langue ? Garder en tête que le parent peut-être non-lecteur, non-scripteur, allophone. Il faut donc se laisser la possibilité du téléphone, de l'interprète (**éviter autant que possible que ce soit l'élève**), ...

4. Préparer un entretien

→ Ne pas hésiter à solliciter une personne-ressource du Pôle Ressource pour cette étape

a. Espace & Temps

- Accepter de moduler en fonction des emplois du temps des parents (se renseigner sur leur disponibilité)
- Choisir le lieu : la salle de classe, le bureau du directeur, la BCD, etc. Ce qui implique d'avoir prévenu les autres membres de l'équipe. Le lieu doit permettre la confidentialité. On ne peut donc pas prévoir des entretiens dans des espaces communs (*a fortiori* à la grille de l'école, dans le hall ou un couloir, etc.). Attention aux postures induites par l'espace (être assis à son bureau lorsque les parents sont sur des chaises d'élève, par exemple)
- Prendre de la distance pour avoir du recul (éviter l'entretien « à chaud », lorsqu'on est encore en tension) pour pouvoir parler de faits sans jugement sur l'enfant (voir tableau du § c. 1.)

b. Outils à prévoir à portée de main

- Outils de connaissance de l'historique du parcours scolaire : ces derniers ne sont peut-être pas toujours à partager avec la famille d'emblée mais ils vous éclaireront ;
- Outils pour partager les observations : cahiers, évaluations, productions de l'élève ;
- Outils pour construire : PPRE, contrat

c. Structure « habituelle » d'un entretien

1. Partager les observations : temps scolaire (productions scolaire de l'élève), périscolaire (informations transmises par le périscolaire). L'objectif est de croiser les regards, pas de s'immiscer dans l'intimité de la famille. L'élève ne se comporte pas comme l'enfant, il est donc naturel de ne pas toujours faire les mêmes constats que la famille. Ces différences peuvent d'ailleurs être pleines de sens et d'indices pour comprendre. Toutes les observations faites par l'enseignant s'appuient sur le scolaire.

A éviter	A privilégier
Il me dit qu'il se couche tard, il m'a raconté ce qu'il a regardé hier soir à la télévision. Il ne peut pas travailler le lendemain... → <i>jugement sur les choix éducatifs du parent.</i>	Régulièrement, X baille en classe, il se frotte les yeux, il lui arrive même de mettre sa tête dans les bras pour se reposer. Il est trop fatigué pour travailler et ça l'empêche de faire le travail demandé. Il ne finit pas son travail alors qu'il a les capacités de le faire...
Est-ce qu'il mange bien le matin ? → <i>données personnelles</i>	J'ai remarqué qu'en fin de matinée, il a un coup de fatigue. Il lui arrive de se plaindre de maux de ventre parce qu'il a faim ce qui le rend indisponible pour le travail...
Elle fatigue tout le monde parce qu'elle est agressive, irrespectueuse... → <i>jugement de valeurs</i>	A l'école, on apprend à progresser dans un groupe. Il faut apprendre à s'exprimer, argumenter, prendre en compte la parole de l'autre. [...] Autant de compétences qui lui seront nécessaire pour sa vie d'adulte. Pour le moment, ces compétences sont à construire. X n'argumente pas ses réponses et n'accepte pas des points de vue différents...
X est le seul de la classe qui...	X fait (très) souvent telle ou telle chose
X ne fait <i>jamais</i> (attention, son travail, ...)	X fait assez rarement (attention, son travail, ...)
X m'épuise	X sollicite beaucoup l'adulte ; il manque pour le moment d'une certaine autonomie

2. Poser les perspectives

Une fois les observations partagées, on peut définir ensemble (école et famille) ce qui peut être engagé par chacun (professeur, parents, élève) en restant chacun dans son champ de compétence.

Il faut parfois accepter que lors d'un premier entretien, l'accord se fasse sur des éléments très simples (enseignant qui vérifie le cartable, élève qui vérifie le matériel, parent qui vérifie le cahier de liaison, à signer...), pour que lors d'un entretien suivant on puisse être sur la rédaction d'un PPRE.

3. Inscrire dans le temps

Quel calendrier est fixé ? Quel mode de communication ? Prochaine échéance ?

5. Les temps forts de l'entretien :

a. Ouvrir

- Etablir/expliciter la distinction entre l'élève et l'enfant,
- Rassurer sur la volonté de co-construction pour la bonne évolution de notre élève, de leur enfant
- Et rassurer en commençant par le positif (ce seront des points d'appui pour nous, et une possibilité conservée de collaboration et d'adhésion de la famille)
- Centrer sur l'élève ou sur la classe, mais toujours sur les apprentissages (= Pas sur le vécu de l'enseignant : ce vécu regarde l'institution, pas la famille)

b. Mener (co-construire pour établir les perspectives)

- Gérer le temps de l'entretien (1^{er} échange, entrer dans le cœur du sujet, conclusion...),
- Equilibrer :
 - o les temps de parole,
 - o les questions ouvertes et fermées,
 - o les transmissions d'information, la prise d'information, la co-construction

c. Clore

- Identifier le positif (initial et nouveau) et le redire
- Etablir le travail qui sera fait ensemble, les objectifs communs dégagés
- Prévoir :
 - o les entretiens à venir
 - o un objectif atteignable, d'étape (scolaire pour l'enseignant et l'élève, éducatif pour le parent et l'enfant).

Points de vigilance

- L'entretien n'est pas un tribunal : le parent n'a pas à répondre des actes de son enfant. C'est aux adultes de trouver une solution, ensemble.
- Présence de l'enfant ? à penser en amont car il est nécessaire de s'accorder entre adultes pour avoir un discours cohérent auprès de l'enfant.
- Temps pour s'approprier ce guide : quelle personne ressource par réseau ?

6. Ressources

- <http://media.education.gouv.fr/file/90/1/2901.pdf>
Pour un dialogue réussi enseignant/parent, parent/enseignant
- <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=43&cHash=d9d59d508f>
Plus à direction du 2nd degré mais le cadre est quasi identique et les ressources très complètes
- <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/fr/parents/ID161/rencontres-ecole-parents-tisser-un-lien-de-confiance>
Rencontres école - parents : tisser un lien de confiance. Outils nombreux issus de la Malette des parents.
- <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/rerelations-ecole-familles/dispositifs/les-entretiens-enseignant-parent-s-un-dispositif-institutionnalise>
Les entretiens individuels enseignant-parent(s) : un dispositif institutionnalisé
- <https://edu1d.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/ien31-saint-gaudens/files/2017/09/Mener-entretien-parents.pdf>
Mener un entretien avec les parents (la classe maternelle)